



L'ORIGINAL · GUIDE PRATIQUE POUR ARTISTES

GUIDE PRATIQUE · FISCALITÉ & STRUCTURE

Faut-il incorporer ta pratique artistique ?

Six questions pour décider. Cinq avantages, quatre inconvénients, trois moments optimaux. Tout ce qu'un comptable spécialisé en arts visuels te demanderait avant de te conseiller.

PAR DORIAN VERDIER
FONDATEUR DE L'ORIGINAL

LORIGINAL.ORG
ÉDITION 2026

RÉCEPTION ENTREPRENEURIALE — LAURÉAT PRIX CCI FRANÇAISE AU CANADA

INTRODUCTION

Pourquoi cette question revient toujours

Sur les 20 artistes que je représente à L'Original, environ 12 sont incorporés et 8 ne le sont pas. Aucun n'a regretté son choix dans son contexte spécifique. Mais plusieurs auraient pu prendre la décision plus tôt — ou plus tard — avec plus d'information.

L'incorporation est rarement une question d'image ou de prestige. C'est une question fiscale et juridique précise qui dépend de plusieurs facteurs mesurables. Ce guide te donne le cadre exact pour poser les bonnes questions à un comptable spécialisé en arts visuels avant de décider.

 AVERTISSEMENT IMPORTANT

Je ne suis pas comptable ni fiscaliste. Ce guide vulgarise les enjeux pour t'aider à poser les bonnes questions à un professionnel. **Toujours valider ta situation spécifique avec un comptable spécialisé en arts visuels avant de prendre une décision d'incorporation.** Les chiffres cités (taux d'imposition, seuils PME, coûts) sont des références 2026 au Québec qui peuvent changer.

Pour le contexte complet, voir l'article : loriginal.org/fr/blogue/incorporer-compagnie-artiste-quebec

. . .

LE PRINCIPE FONDAMENTAL

Personnel vs corporatif en 30 secondes

CRITÈRE	TRAVAILLEUR AUTONOME (NON INCORPORÉ)	SOCIÉTÉ PAR ACTIONS (INCORPORÉE)
Imposition revenus	Taux marginal personnel jusqu'à 53 % (Québec 2026)	Taux corporatif PME ~12,2 % sur premiers 500 000 \$ de revenu actif
Responsabilité juridique	Biens personnels exposés en cas de poursuite	Responsabilité limitée à la société

CRITÈRE	TRAVAILLEUR AUTONOME (NON INCORPORÉ)	SOCIÉTÉ PAR ACTIONS (INCORPORÉE)
Complexité administrative	Faible (T1 personnelle annuelle)	Élevée (T2 fédérale + CO-17 Québec + AGM + registres)
Coûts annuels récurrents	0-500 \$/an	1 200 - 3 000 \$/an (comptable + Registraire)
Crédibilité B2B	Variable selon clients	NEQ + facturation corporative = signal pro

L'incorporation devient intéressante quand tu ne dépenses PAS l'intégralité de tes revenus annuels et peux laisser des fonds dans la société pour investir.

PRÉ-DÉCISION

Six questions avant d'incorporer

Réponds aux six questions ci-dessous avant de rencontrer ton comptable. Tes réponses orientent la conversation et évitent que tu paies 200 \$ d'honoraires pour qu'on te pose ces questions.

01 Quel est ton revenu artistique annuel BRUT ?

Référence pour décision (à valider avec comptable) :

MOINS 30 K\$/AN	Incorporation peu pertinente — coûts récurrents mangent l'avantage fiscal
30-60 K\$/AN	À étudier au cas par cas — dépend des autres facteurs
60-100 K\$/AN	Souvent pertinente — économie fiscale tangible si fonds laissés en société
100 K\$+/AN	Presque toujours pertinente — économies fiscales significatives

02 As-tu besoin de tous tes revenus pour vivre ?

L'incorporation est utile **UNIQUEMENT** si tu peux laisser des fonds dans la société. Si tu dépenses 95 % de tes revenus annuels pour vivre, l'incorporation apporte peu (tu retires tout en salaire et tu es imposé comme avant).

Si tu peux laisser 20-40 % de tes revenus dans la société pour réinvestir, incorporation devient avantageuse.

03 As-tu d'autres revenus (emploi, conjoint à hauts revenus) ?

Plus tes autres revenus personnels sont élevés, plus l'incorporation devient intéressante (sépare tes revenus d'art des autres).

Cas particulier : si ton conjoint a hauts revenus et tu as faibles revenus d'art, fractionnement de revenu possible via incorporation (situation spécifique à valider avec fiscaliste).

04 As-tu une activité à risque (murales, fresques extérieures, événements publics) ?

Risque civil et financier = argument fort pour incorporation. Une murale qui se détache et blesse un passant peut générer poursuite 250 000 \$+. Sans société, tu réponds sur tes biens personnels (maison, économies). Avec société, responsabilité limitée à la société.

05 Vises-tu carrière long terme ou pratique d'appoint ?

Incorporation pertinente pour carrière long terme (10+ ans de projection). Pour pratique d'appoint ou exploration, surcomplexité administrative non justifiée.

06 Es-tu prêt(e) à gérer la complexité administrative ?

Une société incorporée demande comptable annuel (1 000-2 500 \$/an), déclarations fiscales spécifiques (T2 fédérale et CO-17 Québec), tenue de livres rigoureuse, mises à jour Registraire des entreprises, AGM (assemblée générale annuelle) même comme actionnaire unique.

Si la lourdeur administrative t'épuise, repousser ou faire avec aide professionnelle.



RÉALISATION DE MURALE EXTÉRIEURE • FESTIVAL MURAL MONTRÉAL

Les muralistes sont les artistes pour qui le critère 4 (responsabilité limitée) compte le plus. Chantiers extérieurs en hauteur, fresques sur édifices commerciaux, peinture en présence de public : l'incorporation devient un parachute juridique indispensable au-delà d'un certain volume d'activité.

LES AVANTAGES

Pourquoi t'incorporer

01

Taux d'imposition corporatif plus bas

Sur les premiers 500 000 \$ de revenu actif annuel, ta société paie environ 12,2 % (fédéral + Québec combinés pour PME admissible en 2026), versus 47-53 % au taux marginal personnel maximum.

EXEMPLE CHIFFRÉ · 100 000 \$ DE REVENU ARTISTIQUE ANNUEL LAISSÉ EN SOCIÉTÉ

Revenu brut société	100 000 \$
Impôt corporatif (~12,2 %)	12 200 \$
VS impôt personnel marginal (~50 %)	50 000 \$
Économie potentielle	37 800 \$

À condition de laisser les fonds dans la société. Si tu retires tout en salaire, tu paies l'impôt personnel quand même.

02

Responsabilité limitée

Tes biens personnels (maison, voiture, économies) sont protégés en cas de poursuite contre la société. Particulièrement pertinent pour muralistes (chantiers commerciaux à risque), artistes avec assistants ou employés, artistes avec contrats internationaux.

Crédibilité commerciale

Pour ventes B2B (entreprises, institutions), avoir un numéro d'entreprise (NEQ) facilite les transactions, particulièrement au-dessus de 10 000 \$/transaction. Certaines entreprises refusent de traiter avec travailleurs autonomes pour gros contrats.

04

Fractionnement de revenu (selon situation)

Possible de payer salaire à ton conjoint s'il participe à l'entreprise, ou dividendes à conjoint actionnaire. Économies fiscales possibles selon situation familiale.

⚠ ATTENTION

Règles complexes et changeantes (règles TOSI au Canada). Toujours valider avec fiscaliste avant de structurer un fractionnement.

05

Patrimoine et succession

Société facilite transmission patrimoniale (succession, donation). Pertinent pour artistes établis avec inventaire d'œuvres important. La société survit à l'artiste et peut continuer à gérer les droits, l'inventaire et les ventes posthumes.

. . .

LES INCONVÉNIENTS

Le revers de la médaille

Coûts d'incorporation et de maintien

Incorporation initiale : 200-1 500 \$ (Registraire Québec + comptable selon assistance).

COÛTS ANNUELS RÉCURRENTS TYPIQUES

Comptable annuel	1 000 - 2 500 \$
Déclaration Registraire	38 \$
Comptes bancaires entreprise	100 - 300 \$
Total annuel typique	1 200 - 3 000 \$

Si revenu artistique sous 30 000 \$/an, ces coûts mangent l'avantage fiscal. Calculer avant de t'incorporer.

02

Complexité administrative accrue

Tenue de livres rigoureuse, déclarations fiscales corporatives complexes (T2 fédérale + CO-17 Québec), AGM annuelle obligatoire même comme actionnaire unique, registres légaux à jour.

03

Limites des bourses d'artistes

Certains programmes de bourses d'artistes (CALQ, Conseil des arts du Canada) sont structurés pour artistes individuels. Vérifier compatibilité de chaque programme avec ta société. **Bonne nouvelle** : majorité des programmes acceptent artistes incorporés, mais double déclaration parfois nécessaire (revenu personnel + revenu société).

04

Moins de flexibilité personnelle

Une fois en société, sortir de la structure est plus complexe que de cesser d'être travailleur autonome. Engagement long terme. Dissolution d'une société = démarches comptables et juridiques de 6-12 mois.



L'ORIGINAL SAINT-PAUL · VIEUX-MONTRÉAL

L'Original a démarré comme initiative étudiante OBNL en 2018 avant de se structurer juridiquement au fur et à mesure de la croissance. Le bon moment d'incorporer n'est jamais le premier jour : c'est quand les revenus, les risques et les ambitions le justifient simultanément.

TIMING

Les 3 moments optimaux pour incorporer

Il n'y a pas de moment universel idéal. Voici les trois déclencheurs qui rendent l'incorporation pertinente. Un seul suffit pour justifier la démarche.

01

Dépassement du seuil de revenu

Quand tes revenus annuels dépassent 60-80 000 \$ de façon **stable** (2-3 années consécutives), l'incorporation devient mathématiquement intéressante. Les économies fiscales dépassent les coûts récurrents et la complexité administrative.

Note : une seule année à 80 k\$ après une à 30 k\$ ne suffit pas. La stabilité est le critère.

02

Avant un gros contrat ou risque

Si tu signes une grosse commission murale à 30 000 \$+ ou un contrat institutionnel important, incorporer avant peut protéger ton patrimoine personnel et faciliter la facturation. Le contrat lui-même peut justifier l'incorporation, même avec revenus modestes par ailleurs.

Délai à respecter : la société doit exister AVANT signature du contrat pour que la responsabilité soit transférée à la société.

03

Lancement de carrière sérieuse avec capital initial

Si tu démarres avec capital personnel important investi dans la pratique (atelier acheté, équipement majeur à 30 000 \$+), incorporer dès le départ peut être pertinent pour structurer fiscalement. Les dépenses passent par la société, déductibles, et l'amortissement du capital se fait sur plusieurs années.

Le mauvais moment est presque toujours « trop tôt par enthousiasme » ou « trop tard par procrastination ». Le bon

moment se reconnaît à la combinaison de plusieurs déclencheurs simultanés.

PROCESSUS

L'incorporation au Québec en 7 étapes

Délai total typique : 4-8 semaines de la décision à l'opérationnel.

01

Choix du nom

Vérifier disponibilité au Registraire des entreprises Québec (REQ) et à l'OPIC fédéral. Coût recherche de nom : 20-100 \$.

02

Décision provincial vs fédéral

Provincial Québec : suffisant pour activité provinciale. Plus simple. Coût ~370 \$.

Fédéral : pertinent si activité hors Québec significative. Plus de protection du nom. Coût ~200-300 \$ + provincial.

03

Rédaction des statuts constitutifs

Avec ou sans avocat selon complexité (200-1 500 \$ avocat). Pour artiste solo sans structure complexe, statuts standards suffisent généralement.

04

Dépôt au Registraire des entreprises

Délai 5-15 jours ouvrables. NEQ (Numéro d'entreprise du Québec) obtenu.

05

Inscription aux taxes TPS/TVQ

Si revenus dépassent 30 000 \$/an, inscription obligatoire. Sinon, optionnelle (peut être avantageuse pour récupérer TPS/TVQ sur dépenses).

06

Comptes bancaires d'entreprise

Compte séparé obligatoire. **Ne JAMAIS mélanger fonds personnels et corporatifs.** Cette règle est non-négociable et la première cause de problèmes comptables et fiscaux.

Logiciel comptable (QuickBooks, Sage) configuré dès le premier jour, ou délégation à comptable.
Premier exercice fiscal de la société à planifier (typiquement 12 mois à partir de la constitution).

PIÈGES FRÉQUENTS

Cinq erreurs qui coûtent cher

Ces cinq erreurs ressortent dans la majorité des dossiers d'artistes incorporés que j'observe à L'Original.

01

Incorporer trop tôt

Si revenus sous 30 000 \$/an : tu paies 2 000 \$/an de frais récurrents pour économiser 500 \$ d'impôts. Pas rentable. Attendre seuil de 60-80 k\$ stable sauf déclencheur de risque (gros contrat, activité murale).

02

Mélanger comptes personnels et société

Catastrophe comptable et fiscale. Toujours séparer rigoureusement. Le « voile corporatif » qui te protège juridiquement peut être levé par un tribunal si les comptes sont mélangés. Tu perds alors la responsabilité limitée — le principal avantage de l'incorporation.

03

Oublier les obligations annuelles

Déclaration au Registraire chaque année (sinon dissolution automatique). Déclarations fiscales corporatives T2 fédérale et CO-17 Québec. Calendrier strict à respecter sous peine de pénalités.

04

Sous-estimer les coûts récurrents

Budget annuel société : 1 500-3 500 \$ entre comptable, registre, banque, conseils. Si tu n'as pas anticipé ces coûts, l'avantage fiscal disparaît à la première année difficile.

05

Incorporer sans comptable spécialisé arts

La fiscalité des artistes est spécifique au Canada : revenus de droits d'auteur, traitement des bourses, fluctuation interannuelle, dépenses d'atelier. Un comptable généraliste manquera des optimisations clés. Vise minimum 5 ans d'expérience avec artistes visuels.

TROUVER LE BON PROFESSIONNEL

Comment trouver un comptable spécialisé arts

PISTES RECOMMANDÉES

- Demander recommandations à d'autres artistes incorporés
- Membre du **RAAV (Regroupement des artistes en arts visuels)** — référents possibles via raav.org
- Recherche ciblée : « comptable artistes Montréal Québec »
- Cabinets spécialisés en industries créatives (à valider individuellement)

CRITÈRES POUR CHOISIR

- Au moins **5 ans d'expérience** avec artistes visuels
- Connaissance des bourses **CALQ et Conseil des arts du Canada** (traitement fiscal spécifique)
- Tarif annuel transparent (1 000 - 2 500 \$)
- Disponibilité pour questions ponctuelles entre déclarations
- Compréhension des particularités du revenu d'art (irrégulier, étalement possible sur plusieurs années)

. . .

POUR ALLER PLUS LOIN

Trois prochaines étapes

01

Rejoindre la communauté d'artistes L'Original

Tu crées des œuvres originales avec un prix au-dessus de 1 \$ le pouce carré ? Rejoins une communauté d'artistes qui exposent à Montréal et à l'international. 2/3 de nos artistes vendent à l'international dès leur première année. Inscription Artsy incluse dans tous les forfaits.

LORIGINAL.ORG/FR/DEVENIR-ARTISTE →

02

Suivre la formation Créateur professionnel

12 mois pour structurer ta carrière d'artiste : branding, démarche, vernissage, galeries, bourses, presse, finances. 90 \$ par mois. Le module Tarification & structure couvre en vidéo la décision d'incorporation, la mise en place comptable, les optimisations fiscales spécifiques aux artistes et les erreurs à éviter avec témoignages d'artistes incorporés.

LORIGINAL.ORG/FR/FORMATION →

03

Évaluer ta tarification avant tout calcul fiscal

L'incorporation n'a de sens que si ta pratique génère assez de revenus. Si tes prix sont sous-évalués, le bon premier pas n'est pas d'incorporer — c'est d'ajuster tes prix. Le calculateur prix au pouce carré te donne un barème de référence selon ton niveau d'expérience.

LORIGINAL.ORG/FR/OUTILS/CALCULATEUR-PRIX-POUCE-CARRE →

Dorian Verdier

FONDATEUR DE L'ORIGINAL

Galleries Saint-Denis (4455 rue Saint-Denis) et Saint-Paul (163 rue Saint-Paul Ouest), Montréal. Mémoire HEC 2024 sur la démocratisation de l'art. Lauréat du Prix de la meilleure réussite française au Canada — catégorie start-up (CCI Française au Canada). A structuré juridiquement L'Original de l'OBNL initial à sa forme actuelle au fil de la croissance, et a accompagné plusieurs des 20 artistes représentés dans leur propre décision d'incorporation.

OUTILS COMPLÉMENTAIRES

Selon ce qui te bloque ensuite

L'incorporation est une décision parmi plusieurs liées à ta structuration professionnelle. Voici les outils L'Original qui te servent en parallèle.

Tu hésites sur ton nom artistique avant même de penser incorporation.

Le [guide pseudonyme artistique](#) détaille les 4 options (nom civil, simplifié, partiel, pseudonyme complet) avec leurs implications. Choisis ton nom AVANT de l'enregistrer comme société — changer le nom de société après coup coûte 200 \$ et tu repars à zéro en SEO.

Tes prix actuels ne reflètent pas ton niveau et tu te demandes si l'incorporation est même utile à ce stade.

Le [calculateur prix pouce carré](#) applique le barème de référence L'Original 2026 selon ton niveau d'expérience, avec coefficients de complexité, médium et encadrement. Si après ajustement tes revenus projetés dépassent 60 k\$, alors l'incorporation devient une vraie question.

Tu veux augmenter tes prix pour atteindre le seuil qui justifierait l'incorporation.

Le [guide augmentation prix artiste](#) donne la méthode pour augmenter tes prix sans perdre tes acheteurs fidèles, avec calendrier annuel recommandé et communication aux collectionneurs existants.

Tu veux structurer ton budget annuel artistique pour évaluer ce qui restera dans la société.

Le [template budget annuel artiste](#) liste les 4 sources de revenus et 6 postes de dépenses typiques d'un artiste québécois, avec tableau de bord pour mesurer ce que tu peux raisonnablement laisser en société chaque année.

• • •

*L'Original · Atelier-galerie d'art urbain montréalais
4455 Saint-Denis & 163 Saint-Paul Ouest, Montréal*